

# EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE MARTIGUES

Salle La Halle de Martigues  
Rond-point de l'hôtel de ville

Les 4 et 5 Mars 2023

Organisée par le  
CAT CLUB COTE D'AZUR  
PROVENCE ET CORSE



  
**ROYAL CANIN**

Juges :

Mme CAPRA (IT)  
Mme MÖSCH (CH)  
Mr ROCA FOLCH (F)

Cat 1-2  
Toutes Races  
Toutes Races

## 2 certificats dans le week-end

Tarif: 50 euros par chat pour 2 certificats.

Tarif spécial aux adhérents du  
CAT CLUB COTE D'AZUR  
PROVENCE ET CORSE

à jour de leur cotisation : 45 euros par chat

Un adulte minimum engagé pour 3 chatons inscrits.

Utilisation des cages PERSONNELLES en priorité.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour  
bénéficier des tarifs Club.

Tous chats annulés après la date de clôture restent dus.

## ATTENTION :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :  
28 Février 2023

*Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur*

Complément d'information : <http://www.fff-asso.fr>

Les participants doivent envoyer leurs bulletins d'engagement avec le règlement à:

**CCCAPC**

**Mme Marie Christine VALVERDE**

71, allée du Bois Joli  
Chemin des Batailloles

83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

Tél : + 33 622201792

E-mail :

[mariechristinevalverde@hotmail.fr](mailto:mariechristinevalverde@hotmail.fr)

[galadhrimcattery@hotmail.com](mailto:galadhrimcattery@hotmail.com)

Merci de privilégier l'envoi de vos engagements par Mail et doivent être confirmés par courrier accompagné obligatoirement de leur règlement,

à l'ordre du :

Cat Club Côte d'Azur Provence et Corse  
sans lequel ils ne seront pas acceptés.

### Vaccinations obligatoires:

Contre la Rage pour tout chat provenant de départements contaminés ou de l'étranger.  
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et coryza.  
Conseillée contre la leucose

### Identification:

Pour tous les chats et chatons Français ou étrangers, par puce électronique ou par tatouage.

### HORAIRE:

Samedi 4 Mars de 10h00 à 19h00

Dimanche 5 Mars de 10h00 à 18h00

Visites vétérinaire : Samedi de 7h30 à 9h30

Début des jugements à 10h00